

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

APPEL A PROJETS 2018 « PLANS DE PAYSAGE »

ANNEXE 2.2 – Note de présentation du projet

Pièce du dossier à remplir par les candidats

Pour la note de présentation de votre projet, nous vous proposons de l'organiser en trois temps, dans le but de faire ressortir le contenu de votre projet, sa gouvernance et votre démarche de travail.

Pour vous aiguiller, nous vous avons indiqué quelques éléments de contenus attendus. Vous pouvez ajouter en complément tout élément qui vous paraîtrait pertinent.

Résumé synthétique de votre candidature (8 lignes maximum)

Présentation de votre plan de paysage (2 pages maximum)

Afin de mieux comprendre votre projet, pourriez-vous développer ce qui vous a amené à lancer un plan de paysage et les grands enjeux en matière paysagère que vous percevez sur votre territoire ?

- Quels sont les défis que vous souhaitez relever grâce à cette démarche ? Pourquoi lancer un plan de paysage sur ce périmètre en particulier ? Quelle(s) problématique(s) le justifie(nt) ?
- Dans quel contexte s'inscrit votre démarche de plan de paysage ? Qu'est-ce qui a pu vous inspirer et vous inciter à postuler à cet appel à projets ?
- Pourquoi avez-vous choisi spécifiquement la démarche « plan de paysage » ? Quels apports en attendez-vous ?
- Où en êtes-vous dans la construction de votre projet de territoire ? Quels atouts et difficultés identifiez-vous ? Quelles sont les grandes orientations en matière de paysage que possède déjà ou que souhaite approfondir votre territoire ?
- Quelles articulations le plan de paysage devra-t-il construire avec les infrastructures et les projets d'aménagement de votre territoire existants ou en cours ?

Gouvernance de votre projet (1 page maximum)

Afin de mieux appréhender le futur portage de votre projet, pourriez-vous nous préciser la forme que prendra votre gouvernance et nous décrire vos principaux partenaires ?

- Quelles sont les collectivités / qui sont les élus locaux qui portent la démarche de plan de paysage ?
- Comment cet engagement commun se matérialise-t-il ? (copilotage du projet, lettre d'intention signée des co-porteurs...)
- Quels partenaires allez-vous associer à la démarche et inclure dans les comités de pilotage ? Comment envisagez-vous cette collaboration ?
- Quelles sont les instances prévues pour piloter le projet ? (composition et rôle des comités...)
- Quelle est la coordination prévue entre ce projet et les autres démarches locales / départementales / régionales ? Comment cela se traduit-il dans vos instances de gouvernance ?

Votre démarche de travail (1 page maximum)

La méthodologie « plan de paysage » est une démarche de projet et utilise la concertation afin de coconstruire des intentions de projet (*objectifs de qualité paysagère*) qui soient partagées entre les élus, les partenaires et la population.

- Quelle équipe projet mobiliserez-vous pour le plan de paysage ? (nombre d'ETP, type de profils impliqués, rôles dans le projet...) Quelle est la répartition des rôles envisagée avec les co-porteurs et partenaires ?
- Que vous manque-t-il aujourd'hui en termes de moyens ? Quelles sont vos forces ?
- En plus des moyens humains dédiés à la construction du plan de paysage (bureau d'étude, ETP dédiés en interne...), avez-vous envisagé la phase de mise en œuvre du plan de paysage ?
- Comment envisagez-vous la concertation ? (modalités d'association des différents acteurs du territoire, outils utilisés, ETP dédiés, méthodes et formes d'interaction proposées, démarches innovantes...)
- Quel est le plan de financement prévu pour votre projet ?
- Pourriez-vous nous décrire les grandes phases de votre projet / votre calendrier ? Quel plan d'action prévoyez-vous pour lancer les travaux de réflexion ? Quelles actions avez-vous déjà entreprises ?
- De quel appui de la part du Club Plans de paysage souhaitez-vous bénéficier ?